

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE FRAYSSINET DU 1^{er} JUIN 2009 A
20H 30

Date de convocation : 26/05/09

Présents : MM Lugan Patrick, Trégou Paulette, Saint-Martin Claude, Coulon Jean-Claude, Jean Monique, Loubières Catherine, Wookey Jennie, Relie Raymond, Campana Robert, Lacam David, Labruyère Richard .

Secrétaire de séance : Jennie Wookey

- 1) Le conseil municipal approuve et signe le Procès verbal de la réunion du 30 mars 2009
- 2) Les travaux dans l'appartement du 1^{er} étage de la mairie étant terminés, il est décidé de le mettre à la location immédiatement . Le montant de loyer est fixé à 350€ (possibilité de négociation, mais pas en dessous de 300€) .
- 3) La révision de la carte communale est engagée . C'est l'ADASEA qui se charge de cette étude . Sa prestation s'élève à 3825€ HT, 4574,70€ TTC (sensiblement revu à la baisse suite à la demande du Maire) . Autorisation donnée au Maire pour signer une convention avec l'ADASEA .
Discussion au sujet du nombre de terrains susceptibles d'être vendus par des propriétaires (si ces terrains deviennent constructibles) . Interroger les personnes vraisemblablement intéressées .
- 4) Le conseil municipal décide d'effectuer une décision modificative d'un montant de +0,30€ au compte 023 (virement à la section d'investissement) pour équilibrer le budget 2009 du service d'assainissement.
Autre décision modificative relative à des opérations de cessions (budget principal) :
+ 838,50€ au compte 676 (en dépenses de fonctionnement)
+ 838,50€ au compte 775 (en recettes de fonctionnement)
- 5) Les tours de garde pour les élections européennes sont mis en place .
- 6) Mise au point de la journée organisée le 28 juin pour fêter les 100 ans de Mme DELFOUR .
- 7) Le Maire fait part au conseil municipal du devis établi par la »Marbrerie de la Bouriane » pour le Jardin du souvenir au cimetière . Il s'élève à 1890€ HT, 2260,44€ TTC. L'assemblée est d'accord pour engager ces travaux .
- 8) Adhésion au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : Mr CHAMAYOU, chargé de la Direction par intérim du Parc, présente au conseil municipal les missions d'un parc ainsi que les avantages pour la commune de Frayssinet d'y adhérer .
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est d'accord pour solliciter l'extension du périmètre d'étude de la nouvelle charte du Parc au territoire de Frayssinet, en vue d'une adhésion .
(un modèle de délibération sera envoyé par le Parc et cette délibération sera transmise à la Sous Préfecture : la délibération ainsi rédigée pourra être consultée en mairie)
- 9) Panneaux d'affichage dans les hameaux : L'acquisition de panneaux d'affichage étant trop onéreuse pour la commune, Mr Relier propose d'acheter les matériaux pour confectionner 10 panneaux (bois traité, etc...) ; Le coût sera environ de 700 à 1000 € .
- 10) La pose d'un compteur électrique au garage communal est en cours .

11) La pose d'un compteur d'eau à l'église s'avérant trop chère, il est décidé de mettre un récupérateur d'eau . Cela servira à l'arrosage des fleurs au cimetière.